

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 12/AT/DOADRAR/SDFS/DAL/SA/2020

Un Avis d'Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

RÉALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL, POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES répartis sur huit (08 lots) :

Lot N°01 : ANNEXE APC BRINKANE-APC TSABIT (0.03 km)

Lot N°02 : ANNEXE APC KABARTEN- APC TSABIT(0.120 km)

Lot N°03 : ANNEXE APC BAAMEUR- APC FENOUGHIL(0.130 km)

Lot N°04 : ANNEXES APC (BERCHID ; OUDGHA ; TASFAOUT)- APC ENOUGHIL(0.760 km)

Lot N°05 : ANNEXES APC (TINOURT ; BAHOU ; ZAQUIET LAHCHEF)- APC SALI(0.180 km)

Lot N°06 : ANNEXES APC(SALI MOULAY LAARBI ; SALI DJEDID)- APC SALI(2.860 km)

Lot N°07 : ANNEXES(TAARABINE ; TAGHOUI)- APC TALMINE(13.125 km)

Lot N°08 : ANNEXE APC SAGUIA- APC TALMINE(9.840 km)

ELIGIBILITE DES CANDIDATS:

La participation au présent appel d'offres national, s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon les paliers suivants :

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :

- Les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics ;
- Les entreprises sans qualification;
- Les entreprises sans références professionnelles quelle que soit leur qualification ;
- Les entreprises nouvellement créées ;
- Les entreprises issues des dispositifs de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

Les soumissionnaires doivent obligatoirement mettre à la disposition du projet une trancheuse, mini trancheuse, équipement de soufflage et équipement de raccordement. Cette obligation doit être matérialisée par un engagement formulé selon le modèle joint au cahier des charges.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPÉRATIONNELLES D'ADRAR
Rue de 08 Mars (Près de l'Hôpital)**

Contre le paiement, auprès de la banque BNA Agence d'Adrar, d'un montant de **Cinq mille dinars algériens (5000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **Compte en dinars N°00100.250.0300.000.135/43.**

Présentation des offres :

- dossier administratif
- offre technique
- offre financière

Sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique », « offre financière »

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES N° 12/AT/DOADRAR/SDFS/DAL/SA/2020
Rattachement Par FO ANNEXE APC
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
D'EVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPÉRATIONNELLE D'ADRAR
Rue de 08 Mars (Près de l'Hôpital)**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La durée accordée pour la préparation des offres est de quinze **(15) jours** à partir de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offres.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus, de 08 H 00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingt (180) jours** à compter de la date de dépôt des plis.